



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2025 - 2026

Relevé des sanctions

N° 12 DU 27/11/2025

Page 1 sur 5

NIVEAU COMPETITION	NOM DU CLUB	SANCTION	REFERENCE SANCTION	QUALITE	AMENDE FINANCIERE
INSTRUCTION 01	BEAUVOIR CS	AMENDE	ABSENCE NON JUSTIFIEE PAR UN DOCUMENT OFFICIEL	/	84 €
INSTRUCTION 01	VENISE VERTE FC	AMENDE	ABSENCE NON JUSTIFIEE PAR UN DOCUMENT OFFICIEL	/	84 €
INSTRUCTION 01	VENISE VERTE FC	8 MATCHS FERMES	MENACES/INTIMIDATIONS A ARBITRE	DIRIGEANT	260 + 100 €
AUDITION – FUTSAL	BESSINES ASPTT	1 MATCH + 1 MATCH AVEC SURSIS	COMPORTEMENT EXCESSIF	JOUEUR	44 €
AUDITION – FUTSAL	BESSINES ASPTT	3 MATCH + 1 MATCH AVEC SURSIS	COMPORTEMENT EXCESSIF/DEPLACE HORS MATCH	DIRIGEANT	44 €
AUDITION – FUTSAL	BESSINES ASPTT	2 MATCHS + 2 MATCHS	COMPORTEMENT BLESSANT ENVERS OFFICIEL A L'AUDITION	JOUEUR	44 + 100€

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



District de Football des Deux-Sèvres
23 rue de Pied de Fond – 79000 Niort
05.49.79.18.52
district@foot79.fff.fr



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2025 - 2026

Relevé des sanctions

N° 12 DU 27/11/2025

Page 2 sur 5

AUDITION – FUTSAL	BESSINES ASPTT	AMENDE	POLICE DU TERRAIN	/	25 €
FUTSAL D2	SCAL-MC	3 MATCHS	GESTE OBSCENE ENVERS ADVERSAIRE	JOUEUR	44 €
FUTSAL D2	ECHIRE EXTENSION FUTSAL	2 MATCHS	COMPORTEMENT EXCESSIF/DEPLACE	JOUEUR	44 €
FEMININE A8 SENIORS POITOU	NIORT SOUCHE	RAPPORT DEMANDE	PRESOMPTION DE PROPOS HOMOPHOBES	JOUEUSE	/
U18 D1	VENISE VERTE FC	L'AUTOMATIQUE	RECIDIVE D'AVERTISSEMENTS	JOUEUR	44 €
D1	PARTHENAY VIENNAY	5 MATCHS DONT 1 POUR 2 INSCRIPTIONS AU FICHIER	ACTE DE BRUTALITE LORS D'UNE ACTION DE JEU	JOUEUR	102 €
D1	ST VARENT	4 MATCHS	ACTE DE BRUTALITE LORS D'UNE ACTION DE JEU	JOUEUR	44 €

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



District de Football des Deux-Sèvres
23 rue de Pied de Fond – 79000 Niort
05.49.79.18.52
district@foot79.fff.fr



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2025 - 2026

Relevé des sanctions

N° 12 DU 27/11/2025

Page 3 sur 5

D1	NIORT ST LIGUAIRE	2 MATCHS DONT 1 POUR 2 INSCRIPTIONS	RECIDIVE D'AVERTISSEMENTS	JOUEUR	44 €
D2	PAYS ARGENTONNAIS	4 MATCHS	FAUTE GROSSIERE AVEC JOUEUR VICTIME N'AYANT PAS REPRIS LE COURS DU MATCH	JOUEUR	44 €
D2	PAYS ARGENTONNAIS	L'AUTOMATIQUE + 1 MATCH AVEC SURSIS	COMPORTEMENT EXCESSIF	DIRIGEANT	44 €
D2	AUBINRORTHAIS	16 MATCHS DONT 1 POUR 2 INSCRIPTIONS AU FICHIER	FAUTE GROSSIERE OCCASIONNAT UNE BLESSURE AVEC ITT SUPERIEURE A 8 JOURS	JOUEUR	560 + 100 €
D3	FAYENOIRTERRE	L'AUTOMATIQUE	RECIDIVE D'AVERTISSEMENT	JOUEUR	44 €
D3	MAUZE RIGNE	L'AUTOMATIQUE AU VU DU RAPPORT	ANEANTISSEMENT D'UNE OCCASION DE BUT	JOUEUR	44 €
D3	PAYS ARGENTONNAIS FC	5 MATCHS DONT 1 POUR 2 INSCRIPTIONS	FAUTE GROSSIERE AVEC JOUEUR VICTIME N'AYANT PAS REPRIS LE COURS DU MATCH	JOUEUR	102 €

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



District de Football des Deux-Sèvres
23 rue de Pied de Fond – 79000 Niort
05.49.79.18.52
district@foot79.fff.fr



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2025 - 2026

Relevé des sanctions

N° 12 DU 27/11/2025

Page 4 sur 5

D3	PARTHENAY PORTUGAIS	7 MATCHS	ACTE DE BRUTALITE HORS ACTION DE JEU	JOUEUR	210 + 50 €
D3	PAYS NEOCRECHOIS	8 MATCHS DONT 1 POUR 2 INSCRIPTIONS	ACTE DE BRUTALITE HORS ACTION DE JEU	JOUEUR	260 + 50 €
D3	/	PASSE A L'ODRE DU JOUR	PRESUMEES ATTITUDES ENVERS ARBITRE ASSISTANTE	/	/
D3	ECHIRE ST GELAIS	3 MATCHS	FAUTE GROSSIERE	JOUEUR	44 €
D3	PAYS MAIXENTAIS	3 MATCHS	FAUTE GROSSIERE	JOUEUR	44 €
D3	AFP ES	L'AUTOMATIQUE	RECIDIVE D'AVERTISSEMENTS	JOUEUR	44 €
D3	CELLES VERRINES	L'AUTOMATIQUE	RECIDIVE D'AVERTISSEMENTS	JOUEUR	44 €

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



District de Football des Deux-Sèvres
23 rue de Pied de Fond – 79000 Niort
05.49.79.18.52
district@foot79.fff.fr



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2025 - 2026

Relevé des sanctions

N° 12 DU 27/11/2025

Page 5 sur 5

D3	CELLES VERRINES	4 MATCHS	PROPOS BLESSANT ENVERS OFFICIEL HORS MATCH	DIRIGEANT	44 + 20 €
D4	SC THOUARSAIS	3 MATCHS	FAUTE GROSSIERE	JOUEUR	44 €
D4	VRERE	L'AUTOMATIQUE	RECIDIVE D'AVERTISSEMENTS	JOUEUR	44 €
D4	USDS	L'AUTOMATIQUE	RECIDIVE D'AVERTISSEMENTS	JOUEUR	44 €
D5	FOMPERRON MENIGOUE	4 MATCHS	ACTE DE BRUTALITE	JOUEUR	44 €

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



District de Football des Deux-Sèvres
23 rue de Pied de Fond – 79000 Niort
05.49.79.18.52
district@foot79.fff.fr